

LE JOURNAL FÉMINISTE

ATTAQUES ANTISYNDICALES



Karl et Isabelle, représentants à la mobilisation.

Semaine de la santé et sécurité au travail, du 19 au 25 octobre 2025.

Un grand merci à vous tous ! ❤

Toute l'équipe tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont passées nous voir au kiosque pendant la Semaine de la santé et sécurité au travail, du 19 au 25 octobre 2025.

C'était vraiment agréable de jaser avec vous, de partager nos idées et de vous faire découvrir nos actions en santé et sécurité au travail. Merci pour ces beaux moments !

Merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer.

À très bientôt... et surtout, prenez soin de vous ! ☺

Karl Boulanger

VP à la mobilisation



À quoi servent 14 cents ou le b-a-ba des cotisations syndicales à la CSN



Yvan Duceppe

Trésorier de la CSN

Si l'on observe le budget triennal de la CSN, on constate que la proportion qui sert au financement des campagnes s'élève à 14 sous par semaine pour le membre moyen

Ces dernières semaines, en raison des mauvaises priorités établies par les ministres de la CAQ, on a beaucoup entendu parler de cotisations syndicales et du fait qu'elles seraient utilisées pour « autres choses que la défense des droits des travailleuses et des travailleurs ». Eh bien, nous avons des petites nouvelles pour le gouvernement : la loi qui régit les syndicats stipule que « les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de leurs membres. » Autrement dit, si nous ne nous préoccupions pas des enjeux politiques, on ne serait pas conforme à la loi !

Allant plus loin, le gouvernement a même décidé de déposer un projet de loi pour rendre facultative une partie du montant de la cotisation syndicale. Le problème, c'est qu'il n'a aucune idée de la méthode de calcul utilisée pour fixer une telle cotisation et surtout, comment elle est utilisée concrètement. En tant que trésorier de la CSN, je trouve important d'expliquer tout cela.

Comment établit-on la cotisation syndicale ?

Premièrement, le pourcentage de la cotisation est décidé démocratiquement par les membres lors d'un vote dans une assemblée générale, soit à la constitution du syndicat ou dans une assemblée générale ultérieure. À la CSN, le pourcentage moyen est de 1,8 %. Si on applique ce 1,8 % sur le salaire annuel moyen des travailleuses et travailleurs affiliés à la CSN, qui est de 48 350 \$, cela équivaut à une cotisation syndicale annuelle de 870,30 \$. Quand on ramène cela sur une semaine, ça donne 16,74 \$.

De cette cotisation, une partie demeure dans la caisse du syndicat local. Cela permet aux représentantes et représentants élus du syndicat de réaliser tous les mandats qui leur sont confiés par les membres en assemblée, tels que l'accueil des membres, l'application des droits prévus à l'entente collective, le règlement de mésententes, la négociation de la convention collective, la prévention et la défense en santé et en sécurité du travail et la gestion des activités du syndicat.

Tout cet argent sert à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs.

0,14 sous pour les campagnes

D'autres parties de la cotisation vont à la CSN, au palier régional ainsi qu'au secteur d'emploi, soit à la fédération à laquelle le syndicat est affilié.

Tout cet argent sert à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs. Sur le 1,8 %, 0,72 % revient à la CSN. À quoi sert ce 0,72 % ? Encore à défendre les droits. Par exemple, nous avons un service juridique. Ce dernier sert à défendre les travailleuses et travailleurs et peut même aller jusqu'à les représenter au Tribunal administratif du travail. Nous avons aussi un service de santé-sécurité et d'environnement. Ce service accompagne les travailleuses et les travailleurs qui vivent des problématiques en matière de santé et de sécurité, notamment à la défense des accidenté-es.

Si l'on observe le budget triennal de 322 millions \$ de la CSN, on constate que la proportion qui sert au financement des campagnes se chiffre à 7,4 millions \$. Concrètement, qu'est-ce que ça signifie quand on applique ce montant à la cotisation syndicale moyenne d'un membre ? Du 16,74 \$ de tout à l'heure, ça correspond à 14 sous par semaine. 14 sous. Eh oui, vous lisez bien 14 sous. C'est ce montant que le gouvernement veut rendre facultatif. Pour nous museler.

Ce montant cotisé par membre, tout de même minime en proportion de tout le reste, nous permet cependant de faire de grandes choses.

Notamment, de mener des luttes pour les travailleuses et les travailleurs, comme celle livrée pour l'équité salariale. Il nous permet aussi de défendre le système de santé vraiment public et de lutter pour l'augmentation du salaire minimum. Ces luttes, nous les menons pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs.

Distribution	Pourcentage per capita	Montant par semaine
Total	1,8%	16,74\$
CSN	0,72%	6,70\$
Fédération	0,55%	5,11\$
Conseil central	0,08%	0,74\$
Syndicat local	0,45%	4,19\$

Leçon de transparence

On parle aussi du manque de transparence des syndicats quant à leur budget. Les états financiers de la CSN ne sont pas uniquement produits par le trésorier et ensuite rendus publics. Il existe un comité de surveillance, comme dans tous les syndicats d'ailleurs, dont les membres sont élus en assemblée générale, qui s'assurent que tout est bien en règle. Et, en plus de tout ça, tous les trois ans, la firme Deloitte vérifie nos états financiers.

De plus, par souci de transparence, deux fois par année – et une fois approuvée en instance –, nos états financiers sont déposés sur notre site web, pour que tous puissent les [consulter](#).

Peut-on en dire autant des finances du gouvernement de la CAQ ?

Le projet de loi 59 présente un recul pour les droits des femmes au travail.

À la fin de l'année 2020, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) déposait un imposant projet de loi visant la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail. Il faut savoir que cette réforme était attendue depuis de nombreuses années par toutes les actrices et tous les acteurs de la société civile. Intouchées depuis les années 1990, les dispositions de la loi devaient être adaptées à la réalité du travail d'aujourd'hui et, bien évidemment, aux réalités des femmes sur le marché du travail.

Rappelons que les femmes se sont toujours trouvées dans l'angle mort des différentes lois qui composent le régime de santé et de sécurité du travail. En raison de la classification selon les groupes prioritaires, elles étaient exclues à 84 % des

mécanismes de prévention. Ainsi, des femmes n'avaient aucun moyen concret de prévenir les lésions et les accidents qui pouvaient survenir dans leur milieu de travail, notamment en lien avec le harcèlement sexuel et les troubles musculo-squelettiques.

Le projet de loi 59 (PL59) représente un gain important pour les droits des femmes au travail. Les employeurs auront une obligation de prévention quant à la violence conjugale et familiale pouvant se produire sur les lieux de travail. Les amendements du ministre ajoutent même la notion de violence sexuelle à cette nouvelle obligation. Toutefois, malgré ce pas en avant, de nombreuses inégalités subsistent pour les femmes.

Par exemple, plusieurs groupes ont critiqué l'introduction d'un critère de « niveau de risque » pour déterminer les mécanismes de prévention auxquels chaque secteur serait assujetti. Les emplois majoritairement féminins, tels que ceux des domaines de la santé et de l'enseignement, auraient ainsi été catégorisés avec un niveau de risque jugé « faible ». Pourtant, le Québec se doit de tirer des leçons de la pandémie et de ses effets dévastateurs sur les femmes œuvrant dans ces secteurs.

Avec ce nouveau critère, environ 79 % des travailleuses seraient demeurées sans mécanismes concrets pour prévenir les nombreux risques de leur milieu de travail.

La suppression du critère de niveau de risque discriminatoire a eu comme impact l'élimination des dispositions fixant, entre autres, le nombre d'heures minimal que les représentant-e-s des travailleuses et des travailleurs doivent consacrer à la prévention. De plus, aucun moyen n'est suggéré pour protéger les travailleuses et les travailleurs d'agence, qui ont fait les frais de la pandémie et qui ont des conditions de travail hautement dangereuses.

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) milite afin que l'on prenne en considération les besoins réels de toutes les femmes en matière de santé et sécurité au travail. Plus que jamais, cette prise en compte est nécessaire à une véritable modernisation du régime et à l'atteinte de l'équité pour toutes les travailleuses du Québec.

Un carnet rédigé par Kimmyanne Brown, Coordonnatrice Droits du travail, Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)



ENCORE EN MARCHE POUR TRANSFORMER LE MONDE

Depuis 25 ans, le mouvement de la MMF à travers le monde appelle à une action mondiale aux 5 ans.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2025 6E ACTION DE LA MMF

La Marche mondiale des femmes 2025

a eu lieu le **18 octobre à Québec**, réunissant plus de 15 000 personnes sous le thème « Encore en marche pour transformer le monde ». Cet événement visait à dénoncer la pauvreté, la violence envers les femmes et la crise environnementale, tout en promouvant des valeurs de solidarité et d'égalité féministe. La mobilisation s'est déroulée devant l'Assemblée nationale et a souligné la nécessité de poursuivre la lutte pour les droits des femmes.

Votre équipe syndicale CSN vous souhaite de très joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de succès.



L'année 2025 tire à sa fin

Il est temps pour nous de vous souhaiter les meilleurs vœux pour la nouvelle année. Cette période est un moment idéal pour renforcer nos liens, et être encore plus forts. Prenez le temps de bien vous reposer, de profiter de tous ces moments en famille et amasser le plus d'énergie. Que l'année 2026 vous apporte tout ce que vous désirez, mais surtout de la santé!

Votre équipe d'agents de griefs

Mathieu, Geneviève, Céline, Marie-Michèle et en mortaise David



Joyeux Noël de la part de toute l'équipe du syndicat!

En cette période magie des fêtes, nous souhaitons à toutes et à tous des moments de joies, paix, amour et surtout la santé. Nous soulignons votre implication dans vos départements ainsi que votre dévouement.

Merci pour votre engagement, votre solidarité et votre confiance!

Joyeuses fêtes et Bonne Année!
Suzie, Stéphanie, Isabelle, Jenilee en mortaise, déléguées à st-hyacinthe



L'équipe de l'hôpital Pierre-Boucher vous remercie de votre confiance et vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Caroline, Fernando, Manon et Isabelle



Chères membres, chers membres,
En cette période des Fêtes, le comité exécutif souhaite vous offrir ses vœux les plus chaleureux.

Que cette saison soit remplie de moments de paix, de bonheur et de repos bien mérité auprès de vos proches.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre engagement, votre solidarité et votre confiance tout au long de l'année. Ensemble, nous formons une force qui fait la différence.

Que la nouvelle année vous apporte santé, réussite et de belles réussites collectives !

Joyeux Noël et Bonne Année 2026 !

Votre comité exécutif du STTCSM-CSN
Luc, Marie-Michèle, David, Céline, David, Geneviève, Vicky, Maria, Cindy, Karl

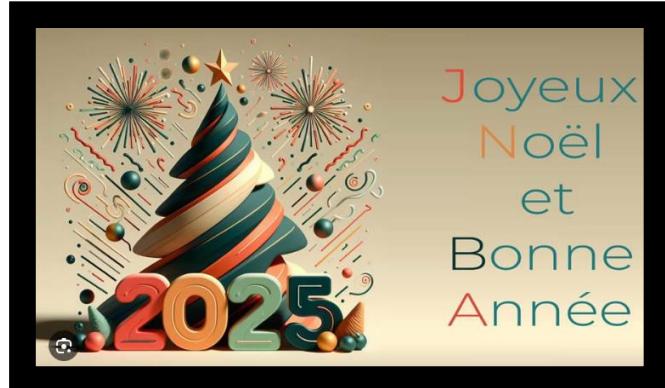


Nous vous souhaitons à tous un temps des fêtes doux et chaleureux. Profitez bien de chaque petits moments passés auprès de vos proches car, ils sont précieux et défilent aussi vite qu'une étoile filante 🌟 ❤️
Isabelle et Louise déléguée à Sorel



★ Survivre à la pression d'aimer le temps des fêtes ★

Malgré la magie supposée des fêtes, il est possible qu'on ne le vive pas comme tel, et cette période peut être accompagnée d'une pression à aimer ce moment de réjouissances. On peut appréhender les festivités et les rassemblements avec une certaine réticence, voire avec une réaction viscérale digne du Grincheux! La psychologue Geneviève Beaulieu-Pelletier explore les raisons possibles et des façons de se créer un temps des fêtes moins stressant.



L'approche du temps des fêtes sonne la venue des courses, de la recherche de (nombreux!) cadeaux, des préparatifs culinaires, des invitations, de la conciliation des cellules familiales, des déplacements à orchestrer et j'en passe! Déjà qu'il s'agit d'une période chargée, on peut facilement ressentir une «obligation» à éprouver du bonheur dans cette traversée des fêtes!

Mais comment peut-on ne pas aimer le temps des fêtes?

Chaque personne a un bagage unique lié au temps des fêtes et un rapport différent à cette période de l'année. En plus grand nombre qu'on le pense, les Grincheux font face à de l'incompréhension. Comment peut-on oser dire qu'on n'apprécie pas le temps des fêtes?

Une pression sociale à aimer le temps des fêtes

Il y a sans contredit une proposition sociale de ce que devrait être le temps des fêtes et une pression à aimer ce moment festif de l'année. Une recherche d'éclat et de magie parfaite. Toutefois, il y a tellement de raisons qui peuvent faire en sorte qu'on n'entrera pas dans cette période de festivités le sourire fendu jusqu'aux oreilles! Par exemple:

Pour beaucoup d'entre nous, le temps des fêtes devient un douloureux marqueur de notre solitude, de notre célibat ou de notre non-parentalité non souhaitée;

La commercialisation de cette période de l'année et l'encouragement à dépenser pour acheter des cadeaux peuvent être des irritants, notamment pour les personnes plus vigilantes ou limitées financièrement; C'est aussi potentiellement une période de l'année où on a accumulé beaucoup de fatigue, qui peut être augmentée par le manque de luminosité des journées plus courtes;

C'est possible également que ce soit la première période des fêtes sans la présence d'un être cher décédé ou dont on s'est séparé;

Peut-être vit-on une période difficile comme une maladie ou des conflits familiaux.

Pourtant, il y a comme une attente implicite des autres qu'on mette nos soucis de côté pour embrasser la douceur des cantiques et la traditionnelle joie des festivités.

La charge mentale des fêtes

Cette pression à aimer le temps des fêtes et à en faire un moment de réjouissance parfait vient avec la responsabilité d'une panoplie de choses à préparer et à considérer. La charge mentale qui en découle est souvent hallucinante, allant des décorations, à la nourriture, aux personnes invitées, aux cartes à envoyer, aux marque-places, aux achats, aux habits, à la résolution de conflits entre membres de la famille en prévision des rassemblements, etc. Ouf! Épuisant juste à y penser. On peut ne pas avoir ni l'énergie ni le désir de vouloir assumer le poids sur les épaules de toutes ces tâches et redouter le tout dès que les premiers signes des fêtes se pointent le bout du nez!

Nos souvenirs et traditions colorent notre vision des fêtes

Si les fêtes activent en nous de la joie, de l'amour, de la générosité et l'occasion d'être avec nos proches et de festoyer et que nos souvenirs sont davantage associés à du positif, du relationnel, du magique, alors on aura tendance à reproduire les traditions qui nous ont été transmises.

Par contre, si nos souvenirs en lien avec les fêtes sont plutôt négatifs – par exemple, de la déception, des conflits familiaux –, alors on aura plutôt tendance à voir négativement l'approche des fêtes, à voir les traditions comme de lourdes contraintes ou à carrément ne pas vouloir les reproduire.

Pour tenter de comprendre notre réaction envers l'approche des fêtes et pouvoir redéfinir cette période de façon plus satisfaisante, il peut être très aidant de se questionner.

- Pourquoi je vis ce sentiment de ne pas aimer le temps des fêtes?
- Qu'est-ce que cette période représente pour moi?
- Quels souvenirs se réactivent en moi quand j'y pense?

Plus je comprends comment je me sens, plus je vais pouvoir me sentir libre de voir comment je veux vivre mon temps de fêtes aujourd'hui.

6 façons de se créer un temps des fêtes moins stressant

1. Me ramener à ce que je désire profondément

Plutôt que de suivre ce qui est attendu ou valorisé par mon entourage et la société, j'ai avantage à créer un temps des fêtes à mon image.

2. Me créer de nouvelles traditions plus cohérentes avec mes valeurs

Je peux puiser dans mes anciennes traditions familiales et prendre ce qui me correspond, ce que j'ai envie de renouveler cette année encore, et mettre de côté ce qui s'accorde moins à moi aujourd'hui. Par exemple, tenir à faire la fameuse recette de biscuits en pain d'épices en famille, mais ne pas relancer la pige de cadeaux avec les collègues de travail.

J'ai aussi avantage à essayer de nouvelles expériences qui tranchent avec mes traditions

Accepter de souligner les fêtes autrement impliquera de faire le deuil des formules passées qui ne me nourrissent plus.

3. Alléger ma charge mentale liée aux préparatifs

J'ai le choix du niveau de charge mentale que je veux assumer et ce que je décide de gérer. Je peux décider de laisser tomber certaines tâches qui ne me nourrissent pas suffisamment ou encore de déléguer des préparatifs à d'autres.

4. Limiter les attentes que je me fixe moi-même

Tout commence par accepter que je n'ai pas à atteindre la perfection ni même à essayer de la viser! Donc, je n'ai pas à avoir la décoration la plus incroyable ni le repas le plus gastronomique qui soit. C'est parfois difficile à garder en tête lorsqu'on voit défiler des publications sur les réseaux sociaux allant des idées de décos aux tenues vestimentaires, en passant par les suggestions d'achats, qui nous incitent bien malgré nous à nous comparer.

Est-ce que je peux en préparer moins cette année et que ce soit tout aussi satisfaisant? Par exemple, est-ce que je peux planifier un menu intéressant, mais plus restreint? Dois-je vraiment aller acheter une nappe différente de celle de l'année passée pour faire nouveau?

5. Prioriser certaines relations significatives

Ce n'est pas parce que j'ai quelques jours de congé que je suis dans l'obligation de planifier de multiples moments festifs avec plein de personnes différentes. Je pourrai rencontrer certaines d'entre elles à des moments ultérieurs, dans les semaines ou les mois à venir, donc il n'y a pas de presse à toutes les voir. Qui sont les proches que j'ai réellement envie de voir durant les fêtes cette année?

6. Transformer le temps qui m'est offert

Ce n'est pas non plus une obligation que ma période des fêtes en soit une de festivités en soi. Je peux aussi simplement prendre cette période comme un moment de congé, que ce soit pour:

- Me reposer afin de me recharger les batteries avant le début de la nouvelle année;
- flâner en pyjama et écouter un film avec mes proches;
- profiter de nombreuses activités hivernales;
- amener mes petits-enfants patiner;
- Voyager.

Le temps est un précieux cadeau qui m'est offert. À moi de l'utiliser ou de le transformer comme j'en ai envie.

Alors à quoi ressemblera mon temps des fêtes cette année?

Plus on réfléchit à ce qu'on veut réellement vivre comme période des fêtes, plus on prendra des décisions cohérentes qui nous permettront de profiter de cette période au maximum! L'essence du temps des fêtes, c'est d'abord et avant tout le rassemblement et le plaisir de se réunir avec les proches.

Rappelons-nous qu'on a le droit de ne pas aimer les fêtes. Il faut se respecter, respecter comment on se sent et ne pas se mettre de pression. De la même façon, on laisse ceux et celles qui aiment cette période en profiter pleinement. À chaque personne son parcours, son temps des fêtes!



Pendant la période des fêtes 2025, on utilise les services de Nez rouge. Pour NOTRE sécurité et celles des autres.
1 800 463-7222

1 DECEMBRE 2025 EDITION NO.4

LE JOURNAL FÉMINISTE